



Queige Infos

Janvier 2018



Nous aurons l'occasion de nous retrouver tous ensemble le

**vendredi 5 janvier à 19 heures
à la salle des fêtes**

pour présenter nos vœux pour cette année 2018

Avant le partage de la traditionnelle galette des rois, une projection de photos rappellera les principaux événements de 2017, et présentera les projets de 2018 : réseau de chaleur dans le village, passerelle sur le Doron et aménagements du plan d'eau, projets de la micro crèche, rénovation du presbytère. Nous vous présenterons aussi l'édition 2018 du "Queigerain", le bulletin annuel préparé avec passion par Sandrine, avec le concours de la commission communication. Nous vous attendons nombreux pour échanger en toute convivialité avec tous les conseillers qui seront présents.

Toute l'équipe municipale, ainsi que l'ensemble des salariés, se joignent à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, ...sous un beau manteau neigeux auquel nous n'étions plus habitués depuis longtemps. Que cette période propice aux regroupements familiaux soit l'occasion de passer de bons moments, avec une pensée particulière pour les personnes seules ou celles qui ont été marquées par le deuil ou la maladie.

Edouard Meunier

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 19 janvier** à 20 h.

RECHERCHE TÉMOIGNAGES

A l'occasion du centenaire de la guerre de 14/18, l'association "Patrimoine Beaufortain" prépare une exposition sur la femme pendant cette période. Elle recherche des témoignages d'ancêtres pour venir compléter une exposition de cartes satiriques de la seconde guerre mondiale.

Si vous possédez de tels documents, merci de contacter Renée, Henriette VIBERT, ledorinet@yahoo.fr

A PROPOS DU DÉNEIGEMENT...



Les importantes (et précoces) chutes de neige que nous avons connues bien avant l'hiver « officiel » ont comblé d'aise l'ensemble de nos stations françaises, et plus particulièrement celles du Beaufortain qui ont bénéficié ainsi d'un enneigement exceptionnel. Par contre, la neige étant tombée jusqu'en plaine, nos équipes de déneigement ont été soumises à rude épreuve, et ont fait de leur mieux. Devant des problèmes qui ont surgi ça et là, il est important de rappeler quelques règles de bases....



Il est bien sûr évident de **circuler sur le réseau avec des pneumatiques adéquats**. Faut-il rappeler que des pneus neige usés à seulement 20 % ont perdu 50 % de leur efficacité ?...Lorsqu'une route n'est pas « au noir », il est inconscient (pour ne pas dire plus) de s'y engager avec des pneus non adaptés.

Les engins de déneigement sont des véhicules prioritaires, et tout doit être fait pour faciliter leur travail : anticiper et se garer sur les aires de croisement dès qu'on les aperçoit, savoir reculer autant que nécessaire, ne pas bien sûr laisser les véhicules en stationnement gênant, ce sont des règles de bon sens, que tout le monde connaît, ou presque !

Nous organisons le déneigement à partir de 4 tournées :

- * Régis Deville-Cavellin pour les secteurs Barrioz, Outreche-nais : **06.33.78.84.53**
- * Jimmy Mercier pour le cœur du village, les Boléros, la zone de Plan Pitton, et divers endroits peu accessibles aux gros engins : **06.88.23.46.13**
- * Grégory Revil-Signorat pour les secteurs Roëngers, Marolland, Molliesoulaz et Bonnecine : **06.33.78.85.10**
- * Sébastien Perrier (prestataire) pour les secteurs Arechet-taz, Villaret, la Forclaz et la Poyat : **06.15.30.48.35**

Vous pouvez les joindre (sans en abuser) pour signaler telle ou telle difficulté. Pour les résidences secondaires, merci de prévenir plusieurs jours avant si vous souhaitez être déneigés. Les conventions de déneigement établies auparavant sont considérées être tacitement reconduites, sauf avis contraire...

Enfin, il n'est pas anormal qu'il y ait de la neige sur la route...

Et il n'est pas possible de déneiger tout le monde en même temps ! Nous avons près de 70 kms de voirie à déneiger. ...



Mairie / Poste

Tel : 04.79.38.00.91 / Site : queige.fr

Mail : contact@queige.fr

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30



Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Déchetterie

Tel : 04.79.38.70.40

Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 00 - 12 h 30

Samedi : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h



Résumé du compte-rendu du conseil du 15 décembre

En préambule à la séance du conseil, Marc Séraphin, le concepteur de la future passerelle sur le Doron, et Sandrine Besson, ingénieure du cabinet Arborescence, viennent présenter au conseil le fruit des études en cours : la passerelle à ossature bois aura 17 mètres de portée, et une largeur de 1,70 m. Il est prévu de l'implanter en dessous du rond-point de la porte du Beaufortain, à au moins 3 mètres au-dessus du lit mineur du Doron. Elle sera couverte avec un toit en forte pente, pour rappeler les pentes des toits de la commune lorsqu'ils étaient recouverts de chaume. Le bois (besoin d'une trentaine de m³) proviendra de la forêt communale et des coupes d'emprises qui ont été faites sur le chantier de la microcentrale. Le conseil valide ce projet et rappelle qu'il est nécessaire que la pose de la passerelle soit achevée pour fin juin.



Infos générales

Raymond Combaz rend compte du conseil d'Arlysière tenu la veille qui a notamment approuvé les budgets 2018. La mise en place de la compétence GEMAPI sera effective au 1^{er} janvier 2018 et nécessitera sans doute le vote d'une taxe. La communauté d'agglomération ayant plus de 50 000 habitants, il est nécessaire d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui nécessitera une révision du SCOT qui sera lancée courant 2018. Une réflexion est en cours concernant les 39 communes d'Arlysière sur l'isolation des bâtiments communaux avec une priorité donnée aux écoles (service Certificat d'Economie d'Énergie). Il a également été présenté un bilan positif des zones d'activités sous compétence Arlysière, et notamment un bon développement de la ZAC de Terre Neuve.

Par ailleurs, le conseil regrette que l'entrée à la piscine, dans le cadre de l'usage scolaire, soit désormais facturée.

Arrêt du PLU

Raymond Combaz rappelle les différentes étapes de la révision du Plu, entamées il y a deux ans. L'important travail mené sur le terrain aboutit à la situation suivante :

- La surface des zones à urbaniser a diminué entre le PLU de 2011 et celui de 2017 d'environ 1,23 ha.
- La surface des zones urbaines a diminué de 4,3 ha.
- 1,9 ha de surface en friche évoluent en terrains à urbaniser
- Certaines parcelles classées en zone naturelle ont été restituées à la zone agricole augmentant ainsi les zones agricoles de 79,47 ha.
- Les objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sont atteints, 74 logements supplémentaires répartis en majorité en périphérie du chef-lieu et dans les hameaux.
- Notre nouveau PLU respecte les directives du SCOT, 4,8 ha au maximum en zone d'extension et une densité moyenne de 15 logements à l'hectare.

Le conseil décide à l'unanimité d'arrêter le PLU sur ces bases, de la communiquer en l'état pour avis aux Personnes Publiques Associées, et de lancer par la suite la procédure d'enquête publique.



Réseau de chaleur

Une étude de faisabilité réalisée par le Cabinet CENA est présentée au conseil. Cette étude montre l'intérêt pour la commune d'investir dans un système réseau de chaleur/ production à partir de chaudières à bois plaquettes pour le cœur du village (bâtiments communaux et une quinzaine de privés qui se sont montrés intéressés). Ce réseau, qui pourrait être opérationnel dès la fin 2018, permettrait d'avoir un coût du MWH de l'ordre de 110 euros (charges fixes et charges variables), avec deux chaudières à bois plaquettes de 150 KW chacune, qui seront situées dans le garage communal. Une chaudière fuel d'appoint, de 400KW (à la salle des fêtes) sera également connectée au réseau.

L'investissement d'ensemble représente un coût prévisionnel de 516 000 euros, mais ne sera effectué dans un premier temps que le réseau « cœur de village », les extensions éventuelles le seront ultérieurement. Les aides possibles sont de deux ordres :

Une de la région Auvergne Rhône Alpes d'environ 100 000 euros.

Une du département avec un plafond de 40 000 euros.

Le conseil décide à l'unanimité :

- ◆ D'approuver le principe de la mise en place de ce réseau pour 2018
- ◆ De solliciter les subventions maximales de la région et du département
- ◆ De lancer la procédure d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre

Captage des sources du Vargne

Edouard Meunier rappelle les différentes étapes de suivi de trois sources, depuis plusieurs années pour certaines, tant quantitatif que qualitatif, dans le but de renforcer la ressource sur le secteur du haut d'Outrechenais. La sécheresse de cet été a apporté la preuve supplémentaire que cet investissement devenait chaque année plus nécessaire, d'autant que le futur PLU prévoit un renforcement de l'habitat sur le secteur concerné par ces captages potentiels.

Le suivi mis en œuvre pendant les mois de juillet, août et septembre, en partenariat avec l'ARS, a montré que ces émergences (sources basse et haute de la piste du lac) et surtout celle située en aval de la route des Orcerets sont intéressantes à capter pour le renforcement souhaité, tant d'un point de vue qualitatif (absence d'arsenic et d'antimoine) que quantitatif (débit mesuré entre 0,77 l/sec et 2 l/sec, plus élevé que les deux autres). Ce point d'eau est en outre situé non loin du réseau existant, ce qui simplifiera d'autant son raccordement.

A l'unanimité, le conseil décide d'engager la procédure administrative réglementaire visant à autoriser le prélèvement d'eau de ces ressources pour la consommation humaine. Les coûts de cette démarche ont été inscrits au budget 2017, et pourront donc être transférés à la communauté d'agglomération Arlysière dont la prise de compétence en matière d'eau potable est prévue le 1^{er} janvier 2018.

Décision modificative de crédits

Le conseil prend connaissance des chiffres réalisés des comptes 2017. Ceux-ci mettent en évidence :

- Un respect de l'objectif de dégager plus de 300 000 euros de résultat (section de fonctionnement), malgré des aléas sur les recettes (climat morose sur les ventes de bois, baisse des dotations de l'État). Une bonne maîtrise des charges (baisse des frais généraux et des frais de personnel) a permis ce résultat.

- Un niveau d'investissement de près de 1 500 000 euros, concentration sur l'exercice de travaux prévus et financés sur deux ans.

Un endettement maîtrisé et conforme aux prévisions, les frais financiers représentant 4 % du budget de fonctionnement, et l'excédent de fonctionnement permettant de faire face sans problème à l'échéance de remboursement du capital (193 500 euros en 2017).

Le conseil décide de procéder aux modifications suivantes :



Transfert de compétence eau

Edouard Meunier informe le conseil des démarches en cours au sein d'Arlysière visant à assurer la compétence Eau à compter du 1^{er} janvier 2018. La consigne est « tout va continuer comme avant ». En conséquence, les tarifs qui seront appliqués en 2018 seront ceux qui étaient en vigueur en 2017, à charge par la suite pour Arlysière de réfléchir à d'éventuelles zones tarifaires et de définir les points de convergence.

Sur l'organisation du service, ce seront toujours, au moins au début de 2018, les agents de la commune qui interviendront sur le réseau. Il convient donc pour cela d'adopter une convention cadre entre Arlysière et la commune, qui permettra à cette dernière de refacturer ses interventions. Le conseil prend connaissance des termes de cette convention, établie pour un an et reconductible, et l'adopte à l'unanimité. Son application fera l'objet d'un contrat d'exécution qui précisera notamment les points suivants : détails des prestations confiées à la commune, contenu des dépenses remboursées, modalités de remboursement des prestations (personnel dévolu au service, utilisation des équipements techniques, frais administratifs généraux liés à la convention).

Questions diverses

Travaux foyer : Après l'école, les travaux d'isolation du foyer s'achèvent. La réception aura lieu le lundi 18 décembre. Reste à aménager les deux appartements situés dans le bâtiment. Celui de l'étage sera un duplex (environ 100 m²), avec sa nouvelle entrée indépendante, celui du rez de chaussée sera affecté à la paroisse, dans le cadre des engagements pris avec la commune en 2004.

Chantier abandonné à l'entrée du village : des contacts ont eu lieu avec la société Queige Invest, propriétaire des 3 maisons inachevées construites sur l'ancien terrain EDF. Nous nous sommes plaints de l'image déplorable de la commune que donnait ce chantier abandonné. Queige Invest nous a assuré de sa volonté de trouver une solution avant la fin de l'année. Le rachat des bâtiments achevés par SEMCODA (négociations en cours) pourrait représenter une solution.



Le compte-rendu complet du Conseil peut également être consulté sur le site internet queige.fr et sur les panneaux d'affichage (village + hameaux).



La gazette... ça s'est passé...



PETITES GRAINES DES VALLÉES

Soirées parentalité : Les 1^{er} et 15 décembre s'est réunie une dizaine de familles à Queige.

Les parents d'un côté avec une accompagnante à la parentalité et les enfants de l'autre avec deux super baby-sitters : Camille et Eva que l'association remercie ainsi que Wendy.

Plusieurs thèmes ont été abordés : l'écoute, la joie, les pleurs... de nos enfants et un sujet qui parle à tous : la colère... car quel parent ne se met jamais en colère ?



Pour continuer et approfondir chaque thème, un cycle d'atelier de "formation de parents" aura lieu ce printemps intitulé : "vivre et grandir ensemble".

Les 8 rencontres auront lieu les samedis matins en Beaufortain à partir d'avril, n'hésitez pas à vous rendre sur le site pour plus de renseignements, dates, lieux et horaires.

<https://petitesgrainesdesvallees.wordpress.com/>



REPAS CANTINE NOËL

Un avant goût de Noël à la cantine ce jeudi 21 décembre ! Terrine de poisson, aiguillettes de poulet sauce forestière, pommes pins, dessert de Noël, clémentine et papillote, de quoi régaler les papilles des petits et des grands ! Tout cela dans la joie et la bonne humeur !!!



Bonnes vacances aux enfants et JOYEUX NOËL !!!

HUM LA BONNE RACLETTE...



Mercredi 6 décembre, les Rhododendrons s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour manger la traditionnelle raclette, fort appréciée.

L'après-midi fut consacrée aux jeux de cartes ou bien simplement discuter dans une ambiance sereine et détendue.



NOTRE VISITE EN FORÊT AVEC L'ONF

Vendredi 17 novembre, toute l'école a eu la chance d'apprendre plein de choses sur la forêt grâce à des guides de l'ONF :

- * Les sapins craignent plus le froid que les feuillus
- * Le sapin ne pique pas contrairement à l'épicéa
- * Les arbres aspirent du CO2 et recrachent de l'oxygène
- * Les feuilles permettent de nourrir l'arbre
- * Les arbres grandissent grâce à la lumière
- * Comment reconnaître le bouleau
- * Connaître le nom de beaucoup d'arbres
- * Savoir l'âge des arbres et des sapins...



SPECTACLE DE NOËL

L'école de Queige est allée voir un spectacle à la salle des fêtes le mardi 19 décembre intitulé : "Le Noël de Saperlipopette".

C'est l'histoire du magicien Saperlipopette. Il est en train de nettoyer sa maison quand il entend un bruit de-



hors. Il sort et découvre une machine "l'hélicopavion". Il fait la rencontre de Zaza et Zuzu qui sont les facteurs du Père Noël. Zaza et Saperlipopette se rendent compte que 3 lettres d'enfants ont été volées. Ils cherchent le voleur et le trouvent dans le royaume souterrain des lutins. Les lutins ne connaissent pas Noël et ils veulent bien échanger les 3 lettres contre l'esprit de Noël. Les lutins sont ravis de fêter Noël maintenant avec leur beau sapin. Zaza et Saperlipopette repartent donc avec les 3 lettres mais ne retrouvent plus l'hélicopavion. C'est Zuzu qui l'a récupéré pour le réparer. Nos 3 personnages s'envolent pour le pays du Père Noël pour donner les lettres. Saperlipopette retourne dans son chalet et découvre un cadeau au pied du sapin : une magnifique cape de magicien.

Le spectacle nous beaucoup a plu car il était drôle avec les gags de Zaza, il était magique et il était joli avec la musique. Nous avons participé pour aider Saperlipopette. Tout est bien qui finit bien ! C'était GENIAL !!!

Les élèves de l'école

SOIRÉE TÉLÉTHON

La troupe de théâtre Les Étéroclites était présente le vendredi 9 décembre pour présenter sa pièce intitulée "RAPT". Les recettes de la soirée ont été reversées au téléthon. Le public peu nombreux en raison des conditions météo a cependant applaudi chaleureusement la prestation des 3 acteurs.



Evènements à venir...

LUDOTHÈQUE



Animation tout public le **vendredi 12 janvier** de 16 h à 18 h à la salle du Mirantin.

Soirée jeux le **vendredi 26 janvier** à Villard Café à Villard sur Doron à partir de 19 h 30. On compte sur vous !



ASSOCIATION DES FAMILLES

Le samedi 9 décembre, une petite équipe de l'association des familles, a remis à Beaufort, après une petite marche à pied, un chèque de 400 euros suite à la vente de gâteaux qui s'est déroulée le 11 novembre à Queige au profit du téléthon.

Merci à toutes les personnes qui ont participé.



Le mardi 28 novembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association des familles de Queige.

Devant l'inexistence de participant, hormis les personnes du bureau et d'un représentant de la commune, nous sommes dans l'obligation de reprogrammer une assemblée Générale extraordinaire le **mardi 13 février à 20 h**.

Faute de participants, nous nous verrons obligés de dissoudre l'association.

LES RHODODENDRONS



L'Assemblée Générale du club des Rhododendrons aura lieu le **mercredi 17 janvier à 14 h à la salle des fêtes**, suivi de la galette des rois. Ouvert à tous à partir de 50 ans. Venez nombreux, le club a besoin de renouveau.

Le club recherche impérativement un ou une secrétaire ayant quelques notions en informatique.

Renouvellement du bureau

Activités tout au long de l'année.

Inscriptions avant le 10 janvier au 04 79 37 56 48

LA CLIQUERAINE

L'Assemblée Générale de la Cliqueraine aura lieu le **samedi 20 janvier à 18 h à la salle des fêtes**.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de musiciens vous êtes les bienvenus.



ULTRA TOUR DU BEAUFORTAIN

Le comité d'organisation de l'UTB souhaite à tous ses bénévoles de joyeuses fêtes de fin d'année et les convie à l'assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 26 janvier à 19 h 30 à la salle des fêtes**.



LES PETITES GRAINES

Les rencontres continuent mais elles auront lieu sur Beaufort à la salle du Doron à l'AAB.

Rendez-vous les **jeudis 4 & 11 de 9 h à 11 h 30, le jeudi 18 janvier de 15 h 30 à 17 h 30 et le jeudi 25 janvier de 9 h à 11 h 30**. Entrée libre et gratuite.

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à organiser ces temps de rencontres, régulièrement ou de façon occasionnelle, n'hésitez pas à nous contacter Fanny au 06.80.67.04.89 ou Marion au 06.45.60.94.37 ou sur petitesgrainesdesvallees.wordpress.com



BIBLIOTHÈQUE

Animations enfants

Le vendredi toutes les 2 semaines pour tous les scolaires :

- le matin à 9 h 30 pour les maternelles
- l'après-midi dès 13 h 30 pour les primaires
- goûter aux contes pour les CP/CE le **jeudi 8 février à 16 h**



Animation adultes

Chaque mois : page blanche, atelier d'écriture, tous les 2^{ème} mercredi du mois à 20 h. Ce mois de janvier : **mercredi 10 janvier à 20 h** à la salle du Mirantin (salle attenante à la bibliothèque).

Cercle de lecture : tous les avant derniers jeudi du mois à 19 h, ce mois de janvier : **jeudi 18 janvier à 19 h** à la salle du Mirantin : échanges sur les livres que chacun de nous a pu lire, autour d'un casse-croûte partagé.

Dans le cadre de la nuit de la lecture, le **samedi 20 janvier à 18 h** dans votre bibliothèque lecture de la nouvelle policière, écrite collectivement lors de la rencontre du 7 octobre (soirée polar).

INFORMATIONS JEUNES DE L'AAB

21^{ème} Aventure Raid Junior

Du 9 au 13 avril 2018 à Ugine

- Compétition ludique sous le signe du fair-play
- 1 semaine de sports divers et quelque peu... loufoques
- Des épreuves aquatiques, d'endurance, de neige, d'adresse, de réflexion
- 1 équipe mixte de 5 participants de 9 à 12 ans
- Des rencontres, des échanges, du partage
- De nombreux lots à gagner

Renseignements et inscriptions à l'AAB **avant le 23 janvier 2018** auprès d'Audrey au 04.79.38.33.90 ou par mail à jeunesse.aab@orange.fr



Un skate park dans le Beaufortain
Un groupe de jeunes travaille actuellement sur la création d'un skate park. Afin d'estimer le nombre de personnes touchées par ce projet, nous vous adressons un petit sondage :

A scanner !

Merci pour vos réponses.

HORAIRES DES MESSES EN JANVIER

QUEIGE : dimanche 21 : 10 h

VILLARD : dimanches 7 & 21 : 10 h

BEAUFORT : dimanche 14 & 28 : 10 h

ARECHES : samedis 6 & 20 : 18 h 30



Joyeuses
Fêtes

